

Épreuves orales de FRANÇAIS, Filières MP et PC

Rapport de M^{mes} Julie BOCH, Catherine GOTTESMAN et Dominique MASSONNAUD, MM. François CHATELAIN et Christian NAUD, examinateurs.

Le concours 2003 a malheureusement confirmé les signes avant-coureurs enregistrés l'an dernier : l'impression dominante est celle **d'une baisse de niveau assez nette** qui se traduit par le tassement des notes, la raréfaction des candidats brillants, même si certaines interrogations ont été assez réussies pour égaler largement celles des meilleures années.

Paradoxalement, alors que l'oral de français semble de moins en moins effrayer les candidats, sa préparation semble insuffisante pour un nombre accru d'entre eux : la préparation psychologique se serait-elle substituée à l'entraînement intellectuel ? Plus sereins dans les entretiens, (certains allant jusqu'à une cordialité excessive), rarement complètement muets ou passifs, ils ont été trop nombreux, (comme les années précédentes), à arriver sans connaître les modalités de l'épreuve – en tout cas sans savoir la **différence entre un résumé et une analyse** ; quelques-uns, plus rarement, ont même confondu le commentaire personnel, à présenter à la suite du résumé, avec une explication de texte littéraire.

Rappelons donc brièvement comment faire son profit du petit livret du candidat (nous ne ferons là que redire pour les nouveaux lecteurs ce qui a déjà été développé dans les rapports précédents, les règles de l'épreuve n'ayant pas varié).

Le résumé

Il s'agit de rendre compte en deux ou trois minutes d'un texte d'une page en général. Une réduction au quart à peu près, le maintien du système énonciatif (on garde le « je » de l'auteur, en particulier) et du déroulement linéaire du texte, l'effort pour reformuler synthétiquement en dépassant le simple recours aux synonymes, tels sont les points sur lesquels diriger son effort en priorité.

Les meilleures prestations sont évidemment celles qui manifestent une véritable compréhension de la pensée, en mettent en relief les articulations, conservent le ton ; en revanche, les réductions molles opérées au fil du texte (beaucoup de candidats persuadés que les paragraphes des écrivains correspondent tous à des unités logiques de même importance, omettent de faire entrevoir les hiérarchies) aboutissent à des énoncés plats qui dénaturent le texte proposé.

Pertinence de la **sélection et de la réduction**, justesse des **articulations, fidélité** à l'original (on peut, on doit parfois, ajouter des connecteurs logiques, mais jamais d'explications, gloses ni commentaires ou exemples personnels), qualité, voire élégance,

de la reformulation : voilà les points observés par le jury, qui fondent son évaluation. La manière de dire (il faut éviter de lire), importe aussi : les qualités de communication sont prises en compte.

Répétons le : *proposer une analyse au lieu d'un résumé, c'est perdre des points* de façon navrante, même si on fait la preuve d'une bonne compréhension du texte.

Le commentaire

Une marge de liberté pour *choisir son sujet*, (soit l'idée principale du texte, soit celle qui en fonde l'émergence, soit la conclusion, soit les présupposés d'une manière de raisonner), ou pour *organiser ses angles d'attaque* (qu'on préfère démontrer un mécanisme de pensée, ou critiquer une position précise), n'implique pas la possibilité de proposer n'importe quoi et d'accrocher à tout prix un commentaire qui préexistait manifestement à la découverte du texte de l'épreuve. Toutefois, à cet égard nous notons un progrès, déjà enregistré l'an dernier : les développements tout faits, sur l'art par exemple (les impressionnistes, le bleu de Klein, le carré de Malévitch, qui revenaient invariablement il y a quelques années!) sont de plus en plus rares.

Mais réagir au texte ne peut consister à adopter ou rejeter d'emblée le point de vue de l'auteur, sans tenter de le critiquer. Le plan thèse /antithèse/ synthèse n'est plus si systématiquement utilisé ; ce serait un progrès, si son éviction ne conduisait pas à abonder sans discernement dans le sens de l'auteur (rappelons aussi que le jury n'est pas l'auteur, et attend un examen rationnel du texte, non une adhésion ou un rejet partisans). Les commentaires sont souvent trop courts ; ce n'est pas une raison pour se livrer à un verbiage destiné à gagner du temps. C'est plutôt en entrant dans la complexité, en proposant des exemples et en les commentant, que les candidats arriveraient facilement à la longueur requise.

Mais les défauts les plus graves sont liés à la **culture générale**, à la difficulté à utiliser des connaissances acquises au fil des années, à s'interroger à la lumière de références précises. Les textes proposés, textes d'idées, ont pour objet l'art, la vie en société, l'homme : on attend du candidat le bagage du bon bachelier, et les habitudes de raisonnement d'un étudiant, et non des opinions véhémentes ni des propos de café du commerce.

L'entretien

Il a pour but d'aider le candidat à réparer telle omission, à corriger telle erreur, bref à éliminer, autant que faire se peut, tout ce qui relèverait de l'émotion, du lapsus, de l'étourderie. Mais il arrive aussi que les questions mettent au jour des lacunes sérieuses : les plus ahurissantes concernent la *culture générale historique*, (il est devenu banal de placer Voltaire au XVI^e siècle, Napoléon III est inconnu, et ce n'est pas un lapsus de parler du règne de Napoléon II ou de faire remonter le développement du christianisme au

premier siècle avant Jésus-Christ (!), de placer l'invention de l'imprimerie au XVIII^e ou XIX^e siècle, l'Académie française au XX^e et d'en ignorer les tâches), et la *connaissance des institutions françaises* (confondues avec celles des Etats-Unis, via les feuillets télévisés ? On parle encore de peine de mort en 2003 pour la France, on évoque la pendaison). La loi, les institutions de la république française sont assez généralement ignorées pour inquiéter.

Moins étonnantes, les failles de la culture *philosophique* : le mot *ontologie* fait maintenant difficulté, *existentialisme*, déisme, matérialisme et autres mots en -isme bloquent l'accès à certains textes ; ou bien on confond « réel » et « vrai », etc.

Le vocabulaire et la syntaxe semblent de moins en moins maîtrisés, (mais là, rien de nouveau), les registres de langue de moins en moins distingués : abréviations, jargon d'étudiant, sont fréquents (ainsi, « bouquin » n'est plus senti comme un terme à éliminer d'un oral de français).

Les candidats qui ont su faire la preuve de leurs capacités critiques, fondées sur une information suffisante se sont trouvés en tête de classement même quand leur prestation était simplement consciencieuse : c'est en cela que nous parlons d'une baisse de niveau.

Si l'un des intérêts du concours est aussi qu'on puisse y observer des changements de références et des évolutions dans les mentalités, afin de mieux comprendre les promotions successives, (au-delà des sempiternelles lamentations sur la baisse de niveau), nous proposerons aussi à la réflexion quelques observations qui n'ont pas forcément eu de répercussion directe sur les notes. Signe des temps ? les connaissances générales sont de plus en plus issues des médias : ainsi on parle de « génome » mais on ignore le sens d'« atavisme » ou la différence entre « congénital » et « héréditaire » ; on connaît mieux la « fracture » sociale que le « contrat » social, etc. Le témoignage, le « vécu » paraissent plus fiables que l'essai. Et pourtant la « subjectivité » mais seulement si le mot est prononcé, est systématiquement confondue avec la partialité et rejetée avec force, même quand il s'agit de l'art.

Qu'on se rassure : encore une fois, ce ne sont pas là les éléments qui ont pesé le plus dans la notation. Nous en faisons mention parce qu'ils expliquent peut-être les difficultés de nos élèves et les malentendus sur la notion même de « culture générale ».

Ce qui nous frappe depuis quelques années, c'est le cloisonnement des connaissances, le désir d'être interrogé sur des programmes circonscrits et non sur une culture élaborée au fil des années de scolarité, le manque de rigueur, qui étonne chez de futurs scientifiques de haut niveau.

Terminons toutefois sur les réussites : elles sont celles de candidats bien préparés (on le perçoit dès le résumé, dont la maîtrise ne peut provenir que d'un entraînement sérieux) et attentifs aux particularités de leur texte ; ou bien aussi, celles de candidats compétents, voire brillants, sur tel ou tel sujet (le cinéma, l'éducation, etc.) qui ont su mettre en perspective dans leurs jugements, aussi bien telle connaissance de la mythologie (peut-être résidu des cours de latin-grec de troisième), que telle information provenant des revues anglaises traditionnellement lues en classe préparatoire, ou telle lecture faite autour du

programme de l'an passé...

Peut-être faut-il distinguer entre l'idéal et le faisable : connaître correctement les règles de l'épreuve, lire dans l'année un certain nombre de textes d'idées en dehors du programme de l'écrit, et chercher à cette occasion les définitions des mots ignorés, voilà un minimum exigible sans état d'âme particulier.

Acquérir une culture ne se fait certes pas entre l'écrit et l'oral, mais en deux ans on peut sans doute se construire des repères et prendre conscience de la complexité. C'est donc dès la première année qu'il faut trouver la motivation pour acquérir cette maîtrise dont il serait navrant qu'elle ne fût perçue par les candidats que comme le moyen de gagner des points à un concours.

Épreuves orales d'ALLEMAND, Filière MP

Rapport de M. Jean-François MARILLIER, examinateur.

I. Épreuve obligatoire

1. Statistiques

70 candidats se sont présentés à l'oral d'allemand sur 71 admissibles, données en hausse par rapport à l'année précédente (63 candidats en 2002, mais encore 82 en 2001). La moyenne générale est de 11,01, contre 11,31 en 2002.

La ventilation des notes est la suivante :

$0 \leq N < 4$	0%
$4 \leq N < 8$	20%
$8 \leq N < 12$	40%
$12 \leq N \leq 16$	26%
$16 \leq N \leq 20$	14%

On observe par rapport à 2002 une légère tendance centrifuge : les tranches périphériques augmentant au détriment de la tranche centrale. Les très bonnes notes augmentent relativement et absolument, la note 20 a été même attribuée par deux fois.

2. Les textes et les thèmes proposés

Les textes utilisés étaient tirés des journaux suivants : *Berliner Morgenpost*, *Berliner Zeitung*, *Frankfurter Rundschau*, *Tageszeitung*, *Süddeutsche Zeitung*, *Die Welt*, *Yahoo! Schlagzeilen*.

Les thèmes abordés avaient dans l'ensemble trait à l'actualité, un grand nombre d'entre eux, abordant la question des réformes de l'état providence engagées en Europe, ont permis à certains candidats de découvrir que d'autres pays européens connaissent les mêmes problèmes que la France et que les réponses politiques et les réactions du corps social peuvent présenter des analogies (Autriche par exemple) ou des différences importantes (cas de l'Allemagne). Si des connaissances très précises sur l'actualité des pays germanophones ne sauraient être exigées, un minimum d'information permet d'éviter des contresens, ainsi la modération relative des syndicats allemands face à l'agenda 2000 devient-elle très surprenante quand on pense, comme l'a fait une candidate, que le gouvernement allemand est en 2003 dirigé par le Chancelier Kohl ! Inversement la connaissance des grandes lignes de l'actualité allemande ne peut que nourrir l'analyse d'un article de presse évoquant l'actualité.

Ont été abordées aussi des questions telles que la grève de la métallurgie dans les Nouveaux Länder, le problème du port du foulard pour les femmes fonctionnaires, le statut

de la langue allemande au sein de l'Europe, les difficultés des enfants dans l'apprentissage scolaire de l'allemand langue maternelle, l'intérêt de la maîtrise des langues étrangères pour la carrière professionnelle, la fracture Internet, la pauvreté à Berlin, la lutte contre le terrorisme, la censure sur Internet dans certains pays, le succès d'Harry Potter, les dérapages verbaux de membres du gouvernement italien envers les Allemands ou encore la position de l'Allemagne dans la guerre des Etats-Unis contre l'Irak.

3. Compréhension

Tant la compréhension écrite que celle de la bande enregistrée a été dans l'ensemble satisfaisante, et si, comme il fallait s'y attendre, certains détails n'ont pas toujours été compris lors de l'écoute de l'enregistrement, voire même si des contresens ont été commis, aucun candidat n'est resté bloqué face à un document dont il n'aurait pas compris ne serait-ce que la teneur générale.

4. Correction de la langue

Les points faibles caractéristiques des candidats restent naturellement les mêmes d'une année à l'autre.

La correction phonétique (*Glück* prononcé « glouc ») et la mélodie spécifique des différents types d'énoncés mériteraient généralement d'être améliorées. Notons les difficultés liées à certains emprunts, p.e. *die Studie*, *die Linie*, où la graphie <ie> n'est pas marquée d'un [i :] (i long).

Sans faire du respect du genre un tabou, on est en droit d'attendre qu'il soit correct pour les noms fréquents (*Welt*, *Volk*, *Leben*, *die Frankreich*, *Staat*, *Problem Artikel*, *Beispiel*), dont, pour un grand nombre, le genre est au demeurant prévisible, par exemple les infinitifs substantivés ou *Schule* (pas masculin!), *Regierung* (pas neutre!), *Wachstum* (pas féminin!). De même, l'ignorance de la morphologie des verbes forts les plus fréquents finit par devenir irritante quand elle devient systématique.

Le pluriel des noms (*die Wählen pour die Wahlen*) et la déclinaison du groupe nominal (ah les adjectifs épithètes!) continuent de faire souffrir nombre de candidats (les plus conscients, il est vrai) et l'examineur.

Les prépositions sont parfois associées à des cas inattendus : outre les erreurs avec les mixtes, on rencontre *mit* + accusatif, et en sens inverse *gegen* + datif. La contamination de l'anglais amène à associer le complément d'agent à *bei*. La formation du passif et la différence induite par le choix de l'auxiliaire ne sont pas connues de tous les candidats, loin s'en faut.

S'il est un domaine de la syntaxe où le génitif est bien vivant, c'est dans la construction des éléments nominaux compléments de nom, on évitera donc des constructions telles que *der zweite Teil vom Artikel*.

Les verbes modaux restent encore trop souvent un domaine où le hasard régit l'emploi. La place du verbe n'est que rarement malmenée et si le verbe remonte parfois sous subor-

donnant, c'est généralement par inattention, mais certains candidats n'ont pas assimilé la position pivot du verbe second dans les énonciatives (*Vielleicht die Regierung will...*).

Je terminerai par deux remarques d'ordre général : il est impératif de s'entraîner à gérer un débit régulier, même lent. Rien n'est plus lassant pour l'examineur que de compter les « heu » d'un candidat hésitant. Il faut aussi éviter de rester le nez honteusement baissé sur son papier. Une épreuve orale est un acte communicatif direct, avec un interlocuteur dont on doit (au moins essayer de) capter l'attention et guetter les réactions !

Épreuves orales d'ALLEMAND, Filière PC

Rapport de M. René-Marc PILLE, examinateur.

1. Statistiques

La baisse du nombre de candidats germanistes serait-elle enrayée ? Rappelons que leur nombre était passé de 114 en 1997, année de la création de la filière PC, commune à l'X et à l'ESPC, à 83 en 2002. Or ils ont été cette année 82 à se présenter à l'oral du concours. Quant à la moyenne des notes, elle est de 10,9 contre 10,4 l'an dernier.

La ventilation des notes est la suivante :

$0 \leq N < 4$	0 %
$4 \leq N < 8$	10,9%
$8 \leq N < 12$	48,7%
$12 \leq N < 16$	34,1%
$16 \leq N < 20$	6,0%

2. Les textes et les thèmes

Les textes utilisés pour les deux parties de l'épreuve obligatoire étaient extraits des supports suivants (version papier ou en ligne) :

	épreuve sur texte	épreuve auditive (cassette)
<i>Frankfurter Rundschau online</i>	2	-
<i>Yahoo! Schlagzeilen</i>	1	5
<i>Augsburger Allgemeine</i>	1	-
<i>Bayern 2 Radio</i>	-	1
<i>dw-world.de [= Deutsche Welle]</i>	2	-
<i>Berliner Zeitung</i>	1	-
<i>Die Tageszeitung</i>	3	7
<i>Die Welt</i>	1	-
<i>Berliner Morgenpost</i>	2	1
<i>Generalanzeiger</i>	1	1
<i>Süddeutsche Zeitung</i>	1	-

Si les textes proposés étaient tous extraits de la presse germanophone, ils ne se limitaient pas pour autant aux questions spécifiquement allemandes. Voici quelques exemples de sujets proposés : les rythmes scolaires en Allemagne, la commémoration à Berlin de l'autodafé du 10 mai 1933, les femmes prises entre carrière et maternité, « intelligence sociale » et culture classique, le succès des romans à l'eau de rose, le tremblement de terre de Bingöl (Turquie), la lutte contre le terrorisme et la liberté de la presse, le SRAS et

les médias, l'envoi de la sonde « Mars Express », le *Deutsches Museum* de Munich, la multiplication des accidents d'autocar, les méfaits de l'élevage industriel etc.

3. Compréhension

Notons tout d'abord que les candidats étaient tous, sinon bien préparés, du moins parfaitement informés des modalités de l'épreuve. La compréhension des documents a été très satisfaisante dans l'ensemble. Il faut notamment souligner que le cas du candidat ne comprenant pas du tout le texte qui lui était soumis ne s'est absolument pas présenté. Il en a été de même pour l'épreuve auditive, qui n'a pas donné lieu à de contresens. C'est pourquoi, tout comme l'an dernier, aucun candidat n'a obtenu de note inférieure à 4/20.

Comme je le précisais dans les précédents rapports, je demande toujours aux candidats de lire à haute voix – *vorlesen* en allemand – le titre et le début du texte qui leur est soumis, exercice qui n'est pas seulement phonétique, car il permet de se faire une première impression, souvent confirmée par la suite, quant à la compréhension du document.

4. Correction de la langue : phonétique, morphologie, syntaxe

On ne saurait trop insister sur l'importance d'une phonétique correcte, d'autant plus que rares sont ceux qui ont ici conscience de leurs fautes. Il est certes hors de question d'exiger des candidats un allemand *akzentfrei*, mais il est au moins deux domaines où l'on attend une réalisation adéquate, à savoir les voyelles – notamment les diphtongues – et l'accentuation. Le système vocalique de l'allemand étant relativement simple parce que prévisible dans ses rapports entre l'orthographe et la phonétique – contrairement au français et surtout à l'anglais –, il suffit d'en appliquer les règles. Ainsi la graphie *eu* est toujours une diphtongue et ne saurait donc se prononcer à la française dans *Europa*. Quant à l'accent tonique, rappelons qu'il ne porte que très rarement sur la dernière syllabe et qu'il est fondamental pour la bonne compréhension des mots composés : c'est ainsi que plusieurs candidats n'ont su ni prononcer ni *a fortiori* segmenter l'expression *im Erdinneren*.

On note cette année l'apparition d'une difficulté phonétique tout à fait inattendue : ignorant que certaines lettres de l'alphabet ont en allemand un autre nom qu'en français (ainsi le *h*, le *j*, le *v*, etc.), certains candidats n'ont pu prononcer correctement les sigle HIV.

Pour ce qui est de la morphologie, j'ai été frappé cette année encore chez bien des candidats par la contradiction entre la maîtrise des structures syntaxiques complexes, ce qui permet bien évidemment l'expression d'une pensée élaborée, et le maniement pour le moins fantaisiste de la morphologie, notamment en ce qui concerne le genre des substantifs.

J'ajoute que si je ne réagis que rarement aux fautes de langue, me contentant de les noter, il m'arrive de faire répéter une phrase ou une expression incompréhensibles, ce qui peut permettre au candidat de se rattraper. En règle générale, toute forme d'autocorrection est vivement appréciée. J'invite d'ailleurs les candidats à ne pas entreprendre la construction de phrases complexes sans avoir les moyens de leurs ambitions syntaxiques. Mieux vaut alors viser une expression plus simple qui s'avérera moins périlleuse car moins

génératrice de fautes.

Rappelons enfin qu'une langue ne se réduit pas à sa fonction de communication : elle est aussi porteuse de toute une culture. C'est pourquoi la mention pertinente par certains candidats de faits de civilisation a toujours été appréciée à sa juste valeur.

Épreuves orales d'ALLEMAND (langue facultative), Filières MP et PC

Rapport de M. Jörg ESCHENAUER, examinateur.

L'augmentation du nombre de candidats est un signe positif (111 en 2002, 119 en 2003) et il est permis d'espérer que c'est le résultat d'une appréciation plus réaliste de l'importance de la langue allemande pour les échanges économiques et culturels en Europe.

Les résultats sont globalement satisfaisants. Néanmoins, la différence entre les deux filières est trop frappante pour ne pas regretter le niveau nettement plus faible des candidats en MP.

	PC (57 candidats)	MP (62 candidats)
$0 \leq N < 4$	0%	0%
$4 \leq N < 8$	8,8%	8,1%
$8 \leq N < 12$	31,6%	45,1%
$12 \leq N \leq 16$	45,6%	37,1%
$16 \leq N \leq 20$	14%	9,7%
≤ 12	59,6%	46,8%
moyenne	11,9	11,4

Il faut souligner aussi le fait que 30% des candidats inscrits ne se présentent finalement pas pour cette épreuve facultative. Or, il faut savoir qu'elle rapporte quand même des points supplémentaires pour une majorité des candidats car **2 candidats sur 3 en PC et 1 sur 2 en MP ont des notes supérieures à 11/20.**

La meilleure garantie de profiter de cette épreuve en LV2 est donc la **poursuite de la pratique de la langue allemande au cours des années préparatoires.** La régularité hebdomadaire de cette activité est certainement la condition sine qua non d'une bonne réussite lors de cette épreuve.

Le choix des articles tirés de la presse allemande se fait d'abord sur la base de l'actualité des différents aspects de la vie politique, sociale, économique et culturelle des pays germanophones mais il est bien sûr aussi orienté vers la **spécificité « allemande » des enjeux traités dans les articles.** Il est par exemple regrettable que beaucoup de candidats n'aient aucune connaissance de l'étude PISA dans laquelle l'OCDE a comparé le niveau scolaire des élèves dans 32 pays du monde. Que la société française reste indifférente par rapport aux résultats de cette étude extrêmement instructive est une chose, qu'on assiste actuellement en Allemagne à un débat très large et profond sur l'avenir du système scolaire en est une autre. Passionnantes sont aujourd'hui aussi les comparaisons des faiblesses de nos systèmes politiques : tentatives de décentraliser l'état ici, crise du fédéralisme là-bas. Mais nombreux sont les candidats qui n'ont aucune connaissance de ce débat sur le fédéralisme en Allemagne, comme d'ailleurs par rapport au 40^e anniversaire du traité de l'Elysée ! Et il est peut-être aussi permis d'espérer que dans un avenir

proche il n'y aura plus de candidat qui prétende avec une conviction inébranlable que Charlemagne était... français!

Il est souhaitable que le **vocabulaire de base** soit assez précis et varié afin de pouvoir se prononcer sur des aspects simples comme la « *Möglichkeit einer Sache* », les « *Beziehungen zwischen Dingen* », le « *Haushalt eines Landes* » etc. Une « *Tageszeitung* » n'est pas un « *Magazin* », les habitants de la France ne sont pas les « *Französischen* » et ceux de l'Europe ne s'appellent pas les « *Europäischen* ». On peut aussi attendre d'un candidat qu'il utilise le bon genre pour les mots très courants comme « *Text* », « *Rolle* », « *Problem* », « *Geld* » ou « *Zusammenfassung* ». Enfin, le mot « *wichtig* » ne peut pas être remplacé par « important » et même le fait de le prononcer à la façon allemande (ou anglaise) ne change rien à cette règle sémantique.

Je qualifierai de surprenante l'incapacité d'un grand nombre de candidats d'utiliser le **titre (et les sous-titres) d'un article comme instrument** assez simple et efficace dans la synthèse des idées-clés. Résumer l'essentiel et hiérarchiser les idées en commentant un contenu restent encore des tâches apparemment mal maîtrisées par certains.

Un examen oral restera toujours aussi une **épreuve de communication** pendant laquelle un candidat ne peut pas seulement se contenter de former des phrases grammaticalement justes et de prononcer des mots phonétiquement corrects mais où il faut finalement essayer de convaincre quelqu'un. Il vaut donc mieux avoir des convictions afin de provoquer un réel échange avec l'examineur qui n'attend que cela : **l'intérêt authentique pour une autre culture!**

Épreuves orales d'ANGLAIS, Filières MP et PC

Analyse et commentaire de texte

Rapport de M^{mes} Marie-Jeanne COLOMBANI
et Line COTTEGNIES, examinatrices.

1. Résultats chiffrés

595 candidats français et étrangers ont passé cette épreuve (279 en MP, 316 en PC). La moyenne générale des candidats français s'établit à 10,5 (10,73 en MP, 10,4 en PC). Celle des 16 candidats étrangers (4 en MP, 12 en PC) à 8,8 (08,5 en MP, mais pour 4 candidats seulement ; 09 en PC). Les notes N se distribuent ainsi :

– Pour les candidats français :

	Filière MP	Filière PC
$0 \leq N < 4$	1,5%	0,5%
$4 \leq N < 8$	17,5%	21,5%
$8 \leq N < 12$	39,5%	40 %
$12 \leq N \leq 16$	33 %	30 %
$16 \leq N \leq 20$	8,5%	8 %

– Pour les candidats étrangers :

	Filière MP (4 notes)	Filière PC (12 notes)
$0 \leq N < 4$	25%	–
$4 \leq N < 8$	25%	35%
$8 \leq N < 12$	–	50%
$12 \leq N \leq 16$	50%	15%
$16 \leq N \leq 20$	–	–

Les notes des candidats français s'échelonnent de 02 à 19, celles des candidats étrangers de 02 à 14.

L'impression générale cette année est celle d'un bon « cru », le niveau général ayant en effet été sensiblement meilleur que l'année dernière. Ainsi, la tranche des notes allant de 08 à 16 inclut quasiment les trois quarts des candidats. Le jury ne peut que se féliciter de la préparation sérieuse de ces candidats, qui optimisent par une approche méthodique des textes les ressources de leur anglais. Cependant, il faut bien sûr noter que c'est toujours l'hétérogénéité qui domine, le meilleur (un petit nombre de candidats excellents, en augmentation depuis plusieurs années, semble-t-il) côtoyant le moins bon. On peut noter la quasi-disparition d'un phénomène que l'on a pu voir par le passé : presque aucun candidat ne semble s'être présenté cette année à l'épreuve sans s'y être préparé du tout, et la préparation a été dans l'ensemble sérieuse, d'où une baisse significative de la part des notes comprises entre 00 et 08. On peut espérer que les rapports des années précédentes

aient porté leurs fruits ; en tout cas, l'épreuve d'anglais semble désormais prise plus au sérieux par l'ensemble des candidats, même les plus faibles, et on ne peut que s'en féliciter. Rappelons que si des connaissances spécialisées des cultures anglo-saxonnes ne sont bien sûr pas nécessaires à la réussite de l'épreuve, une certaine familiarité avec un certain nombre de phénomènes culturels ainsi qu'avec l'actualité internationale et des pays de langue anglaise est un atout indéniable. Chaque année apporte son lot de perles, et celle-ci ne fait pas exception : mais peut-on vraiment accepter d'un candidat qui se prépare au concours depuis deux ans qu'il ignore jusqu'au nom des deux grands partis politiques en Angleterre ou aux Etats-Unis, ou qu'il confonde un simple intitulé de rubrique (« international affairs ») avec un nom de revue ou de journal ? Enfin, on a pu noter une tendance, cette année, même chez certains des meilleurs candidats, à « boucler » le résumé et le commentaire en six ou sept minutes, ce qui a pu leur être préjudiciable : on se saurait trop rappeler que sont valorisés les exposés équilibrés, qui savent tirer parti du temps de parole imparti.

2. Nature et Source des documents

Comme à l'ordinaire, les articles sont tirés de journaux et de revues britanniques ou américains variés : *The Economist*, *The Guardian*, *The Guardian Weekly*, *The Independent*, *The International Herald Tribune*, *Newsweek*, *The Observer*, *The Sunday Times*, *Time*, etc., mais aussi des articles de journaux et de magazines disponibles sur internet, tels *Slate*, *The New York Times* ou *The Washington Post* en ligne, ainsi que *Prospect*.

Les articles peuvent être de longueur et de difficulté variables : ces deux critères sont bien évidemment pris en compte dans la notation. Les sujets abordés concernent aussi bien l'actualité la plus récente que des problèmes « de fond », en particulier les grands problèmes de société ; ils concernent principalement les pays anglo-saxons, mais peuvent tout aussi bien porter sur d'autres nations, les articles étant choisis avant tout pour leur caractère « porteur », c'est-à-dire propre à susciter la discussion. On ne saurait trop rappeler aux candidats l'importance d'une lecture régulière de la presse anglo-saxonne, qui, seule, leur permettra de réagir de manière pertinente à l'article proposé à leur sagacité.

Il serait fastidieux de mentionner ici tous les sujets traités ; à ceux énumérés dans le rapport de l'année dernière, on peut néanmoins ajouter ceux-ci, qui concernent plus précisément l'année écoulée dans le monde :

- Environnement et bioéthique : les pollutions industrielles ; les énergies renouvelables, etc.
- Politique internationale : la mondialisation et ses mécanismes ; les problèmes de l'industrialisation des pays en voie de développement ; l'Europe et la monnaie unique ou l'élargissement ; la guerre en Irak et les relations internationales entre l'Europe et les Etats-Unis, les relations avec la Chine, la Corée du Nord, etc.
- Politique intérieure : en Grande-Bretagne, la réforme du « Welfare State », le scepticisme à l'égard de l'Euro ; aux Etats-Unis, les conséquences du 11 septembre sur la politique intérieure, les problèmes des minorités, etc.

- Problèmes de société : les évolutions démographiques ; les réformes du système éducatif, le financement des retraites, les nouvelles technologies et leur incidence dans le milieu des affaires ainsi que sur la vie privée ; les sujets liés au commerce internet, etc.

3. Les modalités de l'épreuve

L'ensemble des candidats a paru plutôt mieux préparé que les années passées à cette épreuve sur texte, même si un très petit nombre ont toujours du mal à répartir leur temps de parole entre le résumé du texte (ou l'analyse) et le commentaire, qui doit être plus que trois ou quatre phrases lapidaires et décousues, mais se doit au contraire de présenter une argumentation structurée. Rappelons une fois de plus les modalités de l'épreuve, décrites précisément dans les documents fournis aux candidats au début de l'oral. Sans être prescriptives, ces quelques remarques devraient permettre au candidat d'utiliser au mieux ses 30 mn de préparation et ses 15 mn de passage. L'épreuve a trois objectifs : permettre au candidat de mettre en évidence sa maîtrise de la langue anglaise et des techniques d'exposition, ses capacités d'analyse et de synthèse, mais aussi un certain sens critique. Il présente tout d'abord le texte (sans oublier d'en identifier la provenance), le résume sans oublier de commenter les supports iconographiques s'ils sont pertinents, en éclairant le contexte. Puis il offre un commentaire structuré du thème illustré par l'article, en approfondissant un, deux ou trois points centraux qui méritent d'être développés, selon les caractéristiques spécifiques du texte source. Le jury se réserve deux ou trois dernières minutes pour poser quelques questions à l'issue de l'exposé ; il est à noter que l'examineur peut aussi interrompre le candidat en cours d'exposé pour lui faire préciser un point, s'il le juge nécessaire. Ces questions permettent de tester la spontanéité du candidat et son aisance ; elles peuvent aussi avoir pour but d'aider le candidat à corriger une erreur, réparer un oubli ou développer un point passé sous silence.

4. Résumé

Le jury souhaite à nouveau souligner l'extrême vigilance avec laquelle il y a lieu d'aborder l'article proposé en en identifiant immédiatement la source (publication, date...), l'auteur (si son identité et son statut sont mentionnés et si ces indications sont pertinentes pour la teneur du texte), mais surtout la tonalité : analyse objective ou colonne d'opinion, voir billet d'humeur ? Le texte a-t-il un tour polémique ou ironique ? Il arrive régulièrement qu'un candidat manque l'aspect critique de tel ou tel texte : ainsi l'aspect profondément polémique d'un texte portant sur la chasse à courre en Angleterre a échappé à un candidat, ce qui l'a naturellement amené à commettre contresens sur contresens, alors que son anglais était par ailleurs relativement satisfaisant.

Il est recommandé au candidat d'offrir un résumé synthétique du texte, qui ne soit ni une reformulation ligne à ligne, ni un survol thématique de l'ensemble. Un certain nombre de candidats lui ont ainsi consacré moins d'une minute 30 secondes – pour d'ailleurs souvent caler très vite par la suite. Le résumé doit restituer la cohérence de l'argumentation en retrouvant les liens logiques du texte, sans se perdre dans tous les détails et les exemples cités. Rappelons qu'il s'agit déjà d'un exercice d'analyse et de synthèse au cours duquel

le candidat démontre ses capacités de lecture d'un article assez long et la précision de sa langue. Il ne suffit pas de parsemer son discours de quelques « furthermore » et autres termes de liaison pour considérer que l'on s'est appliqué à démonter la structure interne du texte : tout discours, fût-il un résumé, doit avoir une cohérence et ne saurait se limiter à une juxtaposition d'arguments. La plus grande attention est recommandée au candidat pour cette partie de l'épreuve : il est évident, à cet égard, que tout gros contresens sur le texte, a fortiori s'il n'est pas corrigé pendant l'entretien qui suit, sera préjudiciable au candidat.

5. Commentaire

Certains candidats cherchent à masquer l'absence d'idées ou de culture générale par une logorrhée vide. Ainsi certains candidats, pour « meubler » leur temps de parole, ont consacré de longues minutes de leur commentaire à décrire le « point de vue » de l'auteur, considérant sans doute que la position de l'auteur vis-à-vis de son sujet ne fait pas partie intégrante de l'analyse, ou encore à commenter une éventuelle illustration – ce qui est bien venu, bien entendu, au cours du commentaire, mais comme illustration d'un élément d'argumentation. Notons que s'il est important d'identifier le parti-pris, s'il existe, il faut le signaler en tout début de résumé, et non dans la partie réservée au commentaire. Un autre danger concerne le hors-sujet, lorsque le candidat choisit de parler d'un problème qui n'a qu'un rapport lointain avec le texte. Rappelons que le commentaire s'applique à un texte particulier, et qu'il est vain de vouloir imposer un discours tout fait qui ne colle pas avec l'objet à l'étude. Enfin, le jury a pu constater à quel point certains étudiants manquaient de culture générale, ignorant parfois tout des principaux enjeux géo-politiques ou économiques du monde moderne, tel cet étudiant qui n'a jamais entendu parler des castes en Inde ou des intouchables. Evidemment, si l'épreuve de langue ne vise pas à tester les connaissances et la culture générale du candidat (la note finale reflétant un jugement sur la qualité de l'anglais), il est clair qu'une telle ignorance rend problématique toute tentative de commentaire d'un texte par ailleurs pourtant très explicite et peu difficile.

6. La langue

Les fautes relevées d'année en année sont si semblables que le jury se demande parfois si les candidats lisent les rapports de concours. Même si le nombre de candidats peu ou mal préparés à l'épreuve se réduit notablement, on constate tout de même la persistance des mêmes lacunes lexicales et grammaticales chez les candidats les plus médiocres. Le jury s'étonne que trop de candidats ignorent encore des expressions courantes comme « tenter un procès » ou « financer un parti politique », ou qu'il puissent confondre « a criticism » et « a critic », ou « economic » et « economical ». Certains confondent les registres de langue et n'hésitent pas à employer des mots d'argot au milieu de leur exposé. Beaucoup de candidats n'ont pas su exploiter le vocabulaire que leur donnait le texte même, comme le révèle de manière éclatante les trop nombreuses erreurs sur les noms de journaux ou de revues, qui révèlent inconsciemment l'absence de culture du candidat : on confond encore « Time » et « The Times », par exemple. On finit par s'irriter, également, de l'impossibilité quasi-généralisée, semble-t-il, de lire la date sans commettre les fautes

les plus élémentaires. Parmi les fautes de grammaire les plus fréquentes, signalons les fautes d'articles, qu'il s'agisse de leur omission (**the** internet ; **the** British government, **the** US) ou de leur addition (« the freedom », « the nature », « the Belgium », etc.). De même les fautes de verbes : verbes irréguliers courants mal connus ; modaux employés mal à propos ou de manière erronée ; concordance des temps la plus élémentaire non maîtrisée ; « s » de la troisième personne oubliés... Attention aux « phrasal verbs », trop souvent employés à mauvais escient ou avec une mauvaise construction (« to care for » / « to care about » / « to take care about »...). Attention aux adjectifs, toujours invariables ; à la traditionnelle faute « he used to do » / « he is used to doing », aux dénombrables et indénombrables. La faute sur « informations » est si fréquente que le jury ne peut s'empêcher d'en concevoir un certain agacement.

La mauvaise qualité de l'anglais oral nuit fréquemment à la compréhension de l'exposé, en particulier lorsqu'aucune attention n'est accordée aux techniques d'exposition. On ne saurait trop le rappeler : il s'agit d'un exercice de communication, où le candidat est invité à exposer ses arguments de la manière la plus convaincante possible. Il ne saurait donc suffire de lire ses notes sur un ton monocorde sans tenir compte de l'effet produit sur l'interlocuteur. Le jury a su faire preuve d'indulgence à l'égard de la phonologie des candidats. Mais peut-on espérer de scientifiques français qu'ils prennent toute leur place dans la communauté scientifique mondiale s'ils ne peuvent tout simplement se faire comprendre ? Le bon placement des accents toniques et une bonne maîtrise de l'intonation et de l'articulation sont essentiels à la clarté de l'expression. Ces qualités s'acquièrent par un travail régulier et un entraînement systématique à l'anglais oral. À l'opposé, les examinateurs s'inquiètent également d'un nombre croissant de candidats dont la phonologie est certes tout à fait satisfaisante, mais qui semblent considérer qu'une certaine authenticité phonologique autorise une absence totale de réflexion ou de problématisation – comme si le respect des phonèmes suffisait à lui seul à transmettre un message vide de toute substance. Certains d'entre eux, qui pourraient à juste titre figurer parmi les meilleurs, semblent ainsi croire que l'épreuve d'anglais se limite à une conversation avec le jury. Le présent rapport est là pour rappeler qu'au contraire, on attend des candidats un véritable travail de synthèse et de réflexion, dans une langue de qualité.

Pour terminer, nous souhaiterions tout de même remercier le nombre non négligeable de candidats qui ont su allier précision de l'expression à une réflexion intelligente sur le texte proposé. Certains ont été éblouissants, mais sans aller jusqu'à ce niveau d'excellence, on a su reconnaître chez une majorité des candidats les effets d'un travail régulier et d'une préparation efficace.

Épreuves orales d'ANGLAIS, Filières MP et PC

Épreuve de compréhension auditive

Rapport de M^{me} Jacqueline DELEUSE et M. Maurice OBERREINER, examinateurs.

1. Quelques données chiffrées

Au titre du concours 2003, 579 candidats français ont participé à l'épreuve orale obligatoire de langue anglaise (compréhension auditive), soit 275 en MP et 304 en PC.

Notons d'emblée que jamais l'écart entre le nombre de candidats admissibles en MP et PC n'a été aussi faible (29 seulement en 2003 alors qu'il était de 103 en 2001!).

À mesure que se réduit ce différentiel il est particulièrement intéressant de remarquer que la moyenne des deux séries tend à se rapprocher (10,6/20 en MP, 10/20 en PC), la différence étant de 1,5 pour le concours 2002. On retrouve ainsi fort logiquement pour l'oral la tendance relevée pour l'épreuve d'expression écrite : harmonisation du nombre de candidats par série, harmonisation de la moyenne. « L'exception » MP tend à disparaître.

La moyenne du concours 2003, pour l'ensemble des deux séries, s'établit à 10,3/20 avec un écart-type de 4,3, ce qui traduit une très grande stabilité par rapport aux années précédentes et semble marquer un point d'équilibre.

Les notes, qui s'échelonnent de 0 à 20, se répartissent comme suit :

	2003	rappel 2002	rappel 2001
$0 \leq N < 4$	8,1%	13%	4%
$4 \leq N < 8$	20,2%	24%	24%
$8 \leq N < 12$	28,2%	30%	33%
$12 \leq N < 16$	32,5%	27%	25%
$16 \leq N \leq 20$	11 %	6%	25%

Ces résultats s'inscrivent pour l'essentiel – du moins peut-on l'espérer – dans une logique de retour à ceux qui ont été relevés dans le passé, et notamment pour le concours 2001, en ce qui concerne les deux segments extrêmes de la notation (notes inférieures à 4 et supérieures à 16), faisant apparaître le concours 2002 comme atypique (augmentation spectaculaire du nombre des prestations indigentes, effondrement tout aussi spectaculaire du nombre d'excellents candidats). Puisse cette heureuse tendance se confirmer à l'avenir.

2. Quelques clés pour mieux réussir

Nul ne songera à revenir sur la difficulté intrinsèque de cette épreuve. Découvrir ex-abrupto un document dont on ignore tant la source que le thème nécessite de la part des

candidats une gymnastique linguistique, méthodologique et intellectuelle qui ne s'improvise pas et que seule la pratique régulière en classe de préparation peut aider à maîtriser.

Les quatre étapes essentielles de cette préparation ont longuement été décrites dans le passé : travail sur la phonétique et la phonologie, identification du message, compréhension de celui-ci et, enfin, interprétation. À chacune de ces étapes correspond un travail spécifique, qui s'étale au demeurant sur l'ensemble de la scolarité des candidats et ne saurait s'acquérir, quelque soit l'effort fourni, au cours des deux ou trois brèves années précédant le concours.

Au-delà de ces qualités purement linguistiques s'en ajoutent d'autres, indispensables, telles qu'au plan de la méthode l'acquisition de la technique de la prise de notes (comment éviter d'être « noyé » dans un flot de paroles et d'informations parfois difficiles à interpréter au premier abord, comment savoir très vite distinguer ce qui est essentiel dans un extrait radiophonique de ce qui est secondaire, comment dégager la problématique et les lignes de force) et, au plan intellectuel et plus largement culturel, la capacité à resituer le document dans un contexte donné, celui des grands faits de société ou d'actualité qui forment la trame des enregistrements proposés.

Sur ces deux points, essentiels, s'établit la ligne de partage entre les candidats qui dominent leur sujet et ceux, hélas beaucoup plus nombreux, qui trop souvent se contentent d'une restitution désespérément linéaire parcellaire et lacunaire, manquant ainsi l'essentiel. Ce sont ceux-là même qui, au bout de quelques brefs instants et croyant avoir rempli leur « contrat », supplient l'examineur de venir à leur secours par leur silence appuyé. Celui-ci, dès les premières secondes, sait à quelle catégorie se rattache le candidat : on ne peut, dans cette épreuve, faire longtemps illusion, et c'est là son mérite.

Identifier les différents participants à un débat sinon nominativement – cela est totalement superflu sauf s'il s'agit de personnalités reconnues – du moins au titre des fonctions qu'ils occupent, savoir déterminer rapidement le thème central et la nature du document proposé (bulletin d'information « généraliste », émission plus spécialisée à visée moins polémique, etc...) et savoir nommer les choses de manière « linguistiquement correcte » (encore trop de « *presentator* », de « *speaker* », de « *characters* » – pour « *guests* » –, de « *The text I heard is about* », etc...) constituent des préalables incontournables à la bonne réussite de cette épreuve. Les examinateurs savent très vite reconnaître la qualité et la solidité du travail de préparation à la bonne maîtrise des compétences citées ci-dessus, rendue d'autant plus nécessaire que le temps accordé aux candidats le jour de l'épreuve est comme on le sait fort bref (15 minutes pour trois écoutes successives sans pause ni retour en arrière).

Comme par le passé, les examinateurs s'interdisent d'utiliser des sujets susceptibles de donner matière à controverse sur des sujets « sensibles » de même que des enregistrements faisant appel à des locuteurs dont les accents présenteraient des difficultés de compréhension difficilement surmontables.

Ont été particulièrement appréciées par les examinateurs les prestations des candidats qui savent intelligemment et dans les formes requises présenter et introduire le document,

en restituer les grandes lignes de force en faisant ressortir le mouvement des idées, les enjeux, les oppositions entre les différents protagonistes, proposer enfin une appréciation d'ensemble sous l'expresse réserve que le travail de restitution ait été mené à son terme.

C'est alors que l'examineur propose au candidat d'engager un dialogue, souvent fructueux, qui permet d'évaluer la capacité de ce dernier à réagir de manière plus spontanée, d'aller parfois au bout de sa pensée sur un point précis, d'apporter un éclairage particulier sur tel ou tel aspect d'une question, d'élargir le débat et de prendre de la hauteur. Les meilleurs de nos candidats donnent alors leur pleine mesure et le dialogue ainsi établi est parfois si riche que c'est avec regret, le temps imparti étant épuisé, que l'on doit y mettre un terme.

3. Quelques lacunes récurrentes

Nombre de candidats continuent de s'affranchir allègrement des règles essentielles de la langue anglaise. Il y a, bien sûr, un prix à payer pour de tels errements, d'autant plus pénalisés qu'une pratique régulière devrait aisément y apporter remède.

- une pauvreté lexicale certaine tout d'abord. Trop de candidats disposent visiblement d'un corpus fort limité, quelques structures verbales de base étant seules utilisées, pas toujours à bon escient de surcroît. L'acquisition plus systématique de vocabulaire ou d'idiomes semble s'imposer. La tentation du calque l'emporte souvent sur le maniement de structures authentiques.
- un débit souvent hâché et peu fluide ensuite. Comment, dans de telles conditions, rendre l'accent de phrase si important pour la compréhension du message oral en anglais sachant que l'accent de mot est lui aussi sacrifié ?
- des formes verbales souvent erronées. Trop rares sont les candidats sachant utiliser avec aisance les formes verbales (confusion sempiternelle entre *present perfect* et *past*, entre formes simples et formes continues). De telles remarques ont si souvent été formulées dans les rapports établis précédemment par les examinateurs que force est de conseiller la lecture des florilèges déjà cités.
- des constructions incertaines lorsqu'il s'agit d'utiliser le système des prépositions qui diffère on le sait de celui du français, réalité dont les candidats ne sont pas toujours convaincus. Rodent donc le démon du calque et la tentation d'en finir avec le caractère étranger de la langue anglaise qui pour beaucoup n'est qu'une simple transposition des structures et du lexique du français vaguement « anglicisés ».

De telles incertitudes sont le fait d'un apprentissage superficiel de l'anglais au cours des années de l'enseignement secondaire que tous les efforts des préparateurs ne suffisent pas toujours à corriger. Certains candidats ont, il est vrai aussi, visiblement fait « l'impasse » sur les épreuves orales d'anglais, soit qu'ils ne se soient pas attendus à être admissibles au concours soit qu'ils aient décidé que le temps consacré à la préparation de cette épreuve se ferait au détriment d'autres, plus « payantes ». Dire que ces candidats sont dans l'erreur relève du simple constat.

Dire également que les examinateurs ont éprouvé, comme par le passé, un plaisir intense à dialoguer avec les candidats les plus motivés et les plus valeureux est une évidence. Comment ne pas former des vœux pour que le nombre de ceux-ci augmente à l'avenir ?

Souhaitons-le, en tout cas, pour le concours 2004.

Épreuves orales d'ANGLAIS (langue facultative), Filières MP et PC

Rapport de Mme Line COTTEGNIES et M. Maurice OBERREINER, examinateurs.

La moyenne des 120 candidats (55 en MP, 65 en PC) qui se sont présentés à cette épreuve au titre de la catégorie générale s'établit à 10,96 sur 20 (11,5 en MP ; 10,5 en PC) avec un écart-type de 3,3. À ceux-ci, il faut aussi ajouter 17 candidats étrangers (9 en MP ; 8 en PC), pour lesquels la moyenne a été de 09 sur 20.

Le niveau des candidats est, encore cette année d'une très grande hétérogénéité. Les notes s'échelonnent de 01 à 19, et se répartissent comme suit :

	2003	en MP	en PC
$0 \leq N < 4$	1,5%	–	3%
$4 \leq N < 8$	15 %	11 %	18%
$8 \leq N < 12$	40 %	43,5%	37%
$12 \leq N < 16$	32,5%	34,5%	31%
$16 \leq N < 20$	11 %	11 %	11%

On peut noter la stabilisation du nombre de candidats français ayant choisi de passer cette épreuve facultative (après quelques années de chute spectaculaire), mais aussi leur meilleure préparation, dans l'ensemble, mis à part les candidats étrangers qui ne semblent pas lire les rapports et s'attendent donc à une « conversation » autour du texte, sans mettre à profit leur temps de préparation pour l'élaboration d'un exposé. Globalement, le « cru » 2003 a été plutôt bon. Il faut tout de même répéter que contrairement à une idée répandue, l'anglais facultatif est une option « facile », propre à leur rapporter des points supplémentaires à coup sûr. On ne saurait trop rappeler la nécessité d'une préparation sérieuse à un exercice qui ne s'improvise pas, en particulier par une fréquentation régulière de la presse de langue anglaise au cours de l'année et un entraînement à la prise de parole.

Rappelons les modalités de l'épreuve. Durant les 20 minutes de préparation qui leur sont imparties, les candidats élaborent à partir d'un document journalistique un résumé, qui fait apparaître les liens logiques de l'argumentation exposée par son auteur, puis un commentaire critique et structuré, au cours duquel ils approfondissent un ou deux points centraux qui méritent d'être développés. Ont été particulièrement appréciés les commentaires construits, qui ont cherché à mettre le texte en perspective, en s'appuyant sur une argumentation structurée. En outre, les candidats ayant fait preuve d'un certain sens critique ont été valorisés, car trop souvent le texte n'a pas été correctement mis à distance, surtout lorsqu'il était de nature polémique. L'épreuve totale dure 20 minutes et elle se termine par un entretien avec l'examineur, suivi, éventuellement mais pas nécessairement, de la traduction d'un court passage du texte proposé à l'analyse. L'entretien qui suit l'exposé est l'occasion pour l'examineur de tester la spontanéité et la clarté de l'expression du candidat. Il est impératif pour un candidat de bien gérer le temps dont il dispose, en

évitant d'« expédier » le résumé ou le commentaire, mais en tentant de viser à l'équilibre. Tous deux méritent une attention égale de la part du candidat. Signalons l'écueil majeur qui consiste à plaquer sur le texte un commentaire vague et « généraliste », sans tenir compte de la spécificité de l'article proposé à l'étude. Enfin, la plus grande attention doit être accordée à la traduction, qui est souvent bâclée et truffée de contresens, même chez les meilleurs candidats : elle ne saurait être un calque approximatif, et n'est pas non plus une paraphrase qui perd le texte complètement de vue.

Les articles, comme par le passé, sont tirés de quotidiens, d'hebdomadaires ou de mensuels britanniques ou américains variés tels que : *The Economist*, *The Financial Times*, *The Guardian*, *The Independent*, *The International Herald Tribune*, *The Observer*, *Time*, etc., ou même des journaux en ligne. Ils portent sur des thèmes divers, de la politique intérieure aux phénomènes de société en passant par l'actualité scientifique ou culturelle. Les textes proposés, choisis pour leur richesse et leur capacité à supporter l'analyse, sont de longueur et de difficulté variables – deux critères qui sont bien entendu pris en compte dans la notation. Ils ne nécessitent pas de connaissances approfondies sur les pays anglo-saxons, mais il est évident qu'une connaissance minimale de ces cultures, acquises au cours des années de préparation, pourra être utile aux candidats. On n'insistera jamais assez sur la nécessité de bien préparer cette épreuve, qui exige une grande célérité dans la lecture et dans la mobilisation des connaissances.

Les lacunes grammaticales ou lexicales sont souvent considérables. On pourra utilement se reporter à ce qui a été dit à ce propos dans la section « Épreuves orales d'ANGLAIS (langue obligatoire) » pour un aperçu des principales critiques faites aux candidats, ainsi que pour les conseils d'ordre plus général. Ajoutons que l'on constate encore souvent des expressions calquées sur l'allemand (ou sur le français), ainsi que des confusions lexicales spécifiques (« land » pour « country »; « man » pour « on », « also » pour « well », etc.). On ne peut que recommander la vigilance aux étudiants concernés. Au plan de la phonologie, les examinateurs ont été particulièrement cléments, sauf là où la clarté de l'exposé s'en trouvait fortement affectée. Il est important de souligner qu'il s'agit d'un exercice de communication avant tout, et que se faire comprendre reste la priorité. On ne saurait trop recommander aux candidats, à cet égard, de présenter leurs arguments de manière convaincante, tant dans le contenu que dans la forme, et l'exposition revêt dans cet acte de communication une importance bien évidemment déterminante.

Cette alliance entre l'élégance de la forme et la subtilité du contenu qui reste l'idéal de cette épreuve, certains s'en sont, heureusement, approchés, pour le plus grand plaisir des examinateurs, avec qui a ainsi pu s'établir un véritable dialogue. On ne peut que regretter que ces moments ne soient pas plus nombreux.

Épreuves orales d'ARABE, Filières MP et PC

Rapport de M. Jean TARDY, examinateur.

Filières MP et PC confondues, 41 candidats admissibles avaient choisi de se présenter aux épreuves orales d'arabe.

Note la plus basse : 08/20

Note la plus haute : 18/20

On rappellera que l'épreuve obligatoire comporte deux parties :

- Une épreuve sur texte consistant à résumer et analyser en arabe un extrait de la presse arabe non spécialisée (préparation 30 mn, présentation 15mn),
- Une épreuve auditive consistant à commenter un texte enregistré d'une durée de 5 mn. (préparation 15 mn, présentation 15mn).

Dans cette épreuve, ce ne sont ni la compréhension des textes, ni la qualité de la langue qui sont en cause, mais là encore le manque de préparation à ce type d'exercices.

Rappelons ici les principaux travers déjà relevés l'an dernier et auxquels les futurs candidats devront s'efforcer de remédier, sachant que la compétence linguistique – si elle doit être appréciée à sa juste valeur – ne constitue pas le seul critère d'évaluation d'une prestation orale :

Gestion du temps

À quelques exceptions près, les candidats n'ont pas su gérer les 15 minutes imparties, certains concluant leur prestation en moins de... 3 minutes. L'examinateur se voit alors dans l'obligation de relancer le candidat qui n'est dès lors plus maître de son exposé et qui doit improviser, cherchant ses mots et son inspiration là où l'on attendait de lui qu'il présente ses propres idées, de façon construite et cohérente.

Lecture des notes

Il s'agit là aussi d'un travers trop souvent relevé. La lecture des notes prises lors de la préparation – aussi correcte cette lecture fût-elle – nuit considérablement à la qualité de la prestation. L'examinateur attend du candidat qu'il s'appuie sur ses notes pour développer un argumentaire de façon aussi naturelle et spontanée que possible.

Quelques remarques sur la forme et le fond

Avant de se lancer dans son exposé, le candidat doit, en quelques mots, s'efforcer de présenter le texte (origine, auteur, date, nature du texte...) et, éventuellement, formuler des observations ou des hypothèses sur le contexte historique, social ou politique dans lequel il a été rédigé.

De même, l'exposé sera d'autant plus pertinent qu'il sera introduit – là encore en quelques mots – par un plan précisant les grandes lignes du développement qui va suivre.

Ces deux « formalités » ne sont pas anodines. Elle permettent au candidat, dès les premiers mots, de montrer sa capacité à prendre du recul, à porter sur le texte un regard critique, à structurer sa réflexion et à intégrer son analyse dans une perspective élargie. Au cours du développement, on attend ensuite du candidat qu'il fasse preuve d'esprit critique et de culture générale là où beaucoup se satisfont d'une paraphrase approximative et superficielle. Aussi, l'exposé doit faire une large place à la discussion et la critique des idées de l'auteur, à l'évocation de références culturelles extérieures au texte et à la mise en perspective de la problématique envisagée.

Les futurs candidats pourront s'inspirer de ces quelques remarques pour acquérir, au cours de leur préparation au concours, les aptitudes qui leur font parfois défaut.

Épreuves orales d'ESPAGNOL, Filières MP et PC

Rapport de M. Marc ZUILI, examinateur.

Les épreuves orales d'espagnol ont été choisies par 78 candidats, dont 7 au titre de l'épreuve de langue obligatoire.

Langue obligatoire

L'épreuve de langue obligatoire concerne, cette année encore, un très petit nombre de candidats : 7 ont été interrogés. La moyenne de l'épreuve, 16/20, reflète le bon niveau des candidats et révèle des qualités certaines, tant dans l'expression que dans le commentaire. Il est vrai que plusieurs d'entre eux avaient vécu dans des pays de langue espagnole ou en étaient originaires.

La répartition des notes (elles s'échelonnent de 14 à 19) est la suivante :

	Français	Étrangers
$0 \leq N < 4$	0	0
$4 \leq N < 8$	0	0
$8 \leq N < 12$	0	0
$12 \leq N < 16$	3	0
$16 \leq N \leq 20$	2	2

Cette épreuve comporte deux parties :

1. Un test de compréhension auditive. Les candidats écoutent trois fois de suite un texte enregistré, d'une durée de 4 à 5 minutes. Ils sont ensuite interrogés durant 15 minutes pendant lesquelles ils sont invités à restituer l'argument du texte entendu, sa portée et sa finalité.
2. Une épreuve de compréhension écrite. Les candidats disposent de 30 minutes pour prendre connaissance d'un texte tiré d'une revue ou d'un journal de langue espagnole et pour préparer une intervention orale. Au cours de celle-ci, 10 minutes sont consacrées à l'analyse et au commentaire du document proposé et 5 minutes sont réservées à un entretien destiné à élargir les perspectives.

Les textes sélectionnés pour cette session ont été choisis, comme cela est prévu, dans la presse espagnole et hispano-américaine de l'année écoulée. Des thèmes variés ont été retenus : le tabagisme, l'immigration clandestine vers l'Espagne, les conséquences de l'arrivée de l'euro, etc.

Dans l'ensemble, ces textes ont été bien compris par les candidats. Les commentaires, satisfaisants, ont démontré que l'actualité de l'année écoulée avait été suivie très régulièrement. Quant à la langue, elle a été jugée de bonne qualité : outre la correction grammaticale, les qualités phonétiques, l'authenticité et les moyens linguistiques mis en œuvre

ont aussi été pris en compte. Enfin, la pertinence des arguments avancés et la finesse du raisonnement ont fait la différence, le candidat le plus performant ayant obtenu la note de 19.

Langue facultative

Le nombre de candidats qui se sont présentés à l'épreuve facultative de langue espagnole est quasiment identique à celui de l'an dernier : 71, contre 72 en 2002. La moyenne générale des interrogations, qui était de 11,6/20 lors de la précédente session, est passée à 12,25/20, rejoignant presque celle du concours 2001, qui s'établissait à 12,5/20. Les conseils prodigués dans le rapport de l'an dernier semblent donc avoir été suivis. La répartition des notes, qui vont de 6 à 18, est la suivante :

$0 \leq N < 4$	0
$4 \leq N < 8$	6
$8 \leq N < 12$	23
$12 \leq N < 16$	39
$16 \leq N < 20$	3

L'épreuve orale de langue facultative se compose d'un commentaire portant sur des textes tirés de revues et de journaux espagnols et hispano-américains. Ces articles, concernant des questions d'intérêt général, donnent lieu à une préparation de 20 minutes, suivie d'une interrogation de 20 minutes : la moitié de ce temps est consacrée au résumé et au commentaire, tandis que l'autre moitié donne lieu à un entretien au cours duquel le candidat doit s'efforcer de s'exprimer dans une langue authentique.

L'impression générale est bonne : les articles de presse sont bien compris (à quelques exceptions près), les résumés sont pertinents et les commentaires ont souvent été riches, les candidats ayant su faire preuve de sens critique, tout en montrant qu'ils disposaient d'éléments appréciables de culture générale.

C'est souvent l'entretien qui a fait la différence entre les candidats qui s'expriment avec clarté dans une langue fluide et ceux qui ont été gênés par un réel manque de pratique orale. Ces derniers, outre leur méconnaissance flagrante de vocabulaire, ont commis des fautes de syntaxe et d'accentuation et ont vu leur expression entachée de trop nombreux barbarismes.

Aussi, nous ne pouvons qu'inciter les futurs candidats à se préparer à cette épreuve orale en privilégiant tout d'abord le respect de la prononciation et de l'accentuation de l'espagnol. En outre, ils faut qu'ils enrichissent leur vocabulaire par une lecture suivie de la presse de langue espagnole. Enfin, une pratique régulière de la langue à l'oral devrait leur permettre de ne plus commettre des fautes portant sur la conjugaison, la concordance des temps, la traduction de « dont », celle du verbe « être », qui ont trop souvent été relevées.

Épreuves orales d'ITALIEN, Filières MP et PC

Rapport de M. Pierre METHIVIER, examinateur.

Comme lors des sessions précédentes, l'augmentation du nombre de candidats reflète fidèlement l'augmentation du nombre d'élèves choisissant l'italien comme langue 1, 2 ou 3 durant leur cursus dans le second degré. Par contre, il nous semble qu'au nom d'une égalité basique, il serait urgent de permettre à TOUS les élèves de prépas désireux de le faire, de pouvoir suivre un enseignement digne de ce nom dans toutes les classes préparatoires.

LANGUE OBLIGATOIRE

4 candidats se sont présentés à l'épreuve obligatoire.

Rappelons que cette épreuve très complète permet de vérifier le niveau de compréhension écrite et orale grâce à 2 épreuves distinctes :

- **1.** L'analyse et le commentaire d'un texte tiré de la presse récente. Le candidat dispose de 30 minutes de préparation sans aucun matériel (dictionnaire, grammaire ou vocabulaire).
- L'interrogation dure 15 minutes.
Cette année, les candidats ont travaillé sur des textes extraits des quotidiens « La Repubblica , Il Corriere della Sera » et se rapportant aux sujets suivants :
 - les nouvelles technologies
 - la réforme des pensions
- **2.** Une épreuve de compréhension auditive avec préparation en laboratoire de langue d'une durée de 15 minutes - écoute d'une cassette d'environ 3 minutes, 3 fois, sans interruption.
- L'interrogation dure 15 minutes et consiste à restituer les grands axes du texte, à en faire le commentaire et à répondre aux questions de l'examinateur au cours d'un bref entretien.
Les enregistrements traitaient de :
 - L'investissement dans les œuvres d'art
 - La crise des bourses européennes

La connaissance de l'actualité italienne soutenue par une certaine aisance culturelle ont permis aux candidats bien préparés d'obtenir des notes brillantes et vice-versa !

Notes attribuées : 08, 13, 14, 17 sur 20, soit une moyenne de 13/20 en légère baisse par rapport à la session 2002 (15/20).

LANGUE FACULTATIVE

11 candidats se sont présentés à l'épreuve facultative ; chiffre jamais atteint depuis que l'italien a fait son retour au concours.

Même si l'épreuve est moins difficile que la langue obligatoire, elle mérite une préparation solide. En effet, elle est très proche de la première épreuve obligatoire : un texte écrit, tiré de la presse récente, est proposé au candidat qui doit en faire l'analyse et le commentaire. 20 minutes sont allouées à la préparation et l'interrogation dure elle aussi 20 minutes.

Les mêmes remarques concernant la connaissance de l'actualité italienne peuvent être faites car il ne s'agit pas de venir « en touriste » passer cette épreuve.

Notes attribuées : 12, 13 (x 3), 14 (x 2), 15, 16 (x 2), 17, 18 sur 20.

Bilan somme toute encourageant et qui nous incite à poursuivre notre effort afin de permettre à TOUS les candidats italianistes de France (et de Navarre?) à réclamer et exiger un enseignement décent de leur langue en prépas.

Pour l'ensemble des deux épreuves, obligatoire et facultative, nous sommes passés de 11 candidats en 2002 à 15 en 2003 ; continuons cette marche régulière et logique.

Épreuves orales de PORTUGAIS, Filières MP et PC

Rapport de Mme Jacqueline PENJON, examinatrice.

LANGUE OBLIGATOIRE

Seul un candidat a présenté le portugais langue obligatoire.

Cette épreuve comporte deux volets : compréhension auditive et compréhension écrite.

Les textes sélectionnés sont tirés de magazines récents, aussi bien portugais que brésiliens (*Visão, Veja, Isto É, Época*, etc.) ou de quotidiens (*Público, Expresso, Jornal do Brasil, Estado de São Paulo*, etc.).

Compréhension auditive

La préparation est de 15 minutes. Le candidat écoute trois fois de suite un texte enregistré d'une durée d'environ cinq minutes, puis il en restitue les grandes lignes, fait un bref commentaire et répond aux questions posées par l'examinateur (durée : 15 minutes).

L'article enregistré (modalité brésilienne) tiré de la revue *Veja* « O maninho Manet » signé Diogo Mainardi montrait que les défauts brésiliens repérés par le peintre Manet lors de son passage à Rio en 1849 s'appliquaient encore de nos jours à la société « carioca ».

Compréhension écrite

Après une préparation de 30 minutes, le candidat dispose d'un quart d'heure pour faire l'analyse et le commentaire d'un extrait de presse.

Le texte proposé « Cuidados na hora de viajar » était tiré du quotidien *Jornal do Brasil* du 28 juin 2003. Il montrait quelles précautions devaient prendre un touriste pour que ses vacances ne se transforment pas en cauchemar.

Une parfaite connaissance du monde lusophone, un exposé de qualité, une expression spontanée, une excellente maîtrise de la langue orale ont permis au candidat d'obtenir la note excellente de 18/20.

LANGUE FACULTATIVE

Un candidat s'est présenté à cette épreuve (note : 18/20).

Après une préparation de 20 minutes, les candidats doivent commenter (aussi en vingt minutes) un extrait de presse. Le sort a désigné un texte tiré de l'hebdomadaire brésilien *Carta Capital* du 5 mars 2003, intitulé « A importância do sono » signé par Drauzio Varella. Il montrait comment le sommeil est indispensable à l'être humain et comment concilier sommeil et vie moderne.

Le candidat a fait un excellent résumé et commentaire du texte, a répondu aux questions en s'exprimant avec aisance dans une langue parfaitement maîtrisée, montrant la richesse de son vocabulaire.

Épreuves orales de RUSSE, Filières MP et PC

Rapport de M^{me} Odile MELNIK-ARDIN, examinatrice.

2003 a été une très bonne année pour le russe au concours d'admission à l'École Polytechnique : les candidats ont été nombreux et brillants. Six étudiants se sont présentés à la double épreuve obligatoire (cinq PC et un MP) et neuf à l'épreuve facultative (quatre PC et cinq MP).

Langue obligatoire

Les notes attribuées sont les suivantes : 8, 10, 16, 18, 19 (2 fois). Quatre candidats (dont deux russophones) ont révélé maîtrise de la langue, qualités d'analyse remarquables et connaissance solide de la réalité russe actuelle. Les deux autres ont fait des prestations médiocres car leur niveau d'expression orale (prononciation, correction de la langue, richesse et précision du vocabulaire) était insuffisant.

Les candidats devaient d'une part rendre compte d'un texte enregistré après l'avoir écouté à trois reprises et d'autre part résumer et commenter un texte écrit après un temps de préparation d'une demi-heure.

Ces textes étaient tous tirés de la presse hebdomadaire russe : *Moskovskije Novosti*, *Konservator*, *Argumenty i Fakty* et concernaient le tricentenaire de Saint-Pétersbourg, l'image du président Poutine, le projet de faire revenir la statue de Dzerjinski en plein centre de Moscou, la saison musicale russe à Paris, la situation démographique...

L'épreuve de compréhension orale ne peut être improvisée : les étudiants de classes préparatoires doivent s'entraîner régulièrement pour l'affronter dans de bonnes conditions.

Langue facultative

L'épreuve consistait en un commentaire d'un article d'une demi-page environ. Les candidats ont obtenu des notes encourageantes : 12, 13 (4 fois), 14, 18 (2 fois), 19. Ils ont tous montré un grand intérêt pour une langue qu'ils ont apprise avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme pendant leurs études secondaires et une vive curiosité pour une culture qu'ils espèrent redécouvrir après leur admission à l'École Polytechnique.